

<https://montivilliers.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article165>



L'emploi du temps

- Autres ressources - Préparer et organiser la classe -



Date de mise en ligne : dimanche 31 août 2014

Copyright © Circonscription de Montivilliers - Tous droits réservés

Planifier et gérer le temps est une des premières difficultés évoquées par les enseignants, et l'on entend souvent que les programmes ambitieux obligent à faire des choix.

Les choix bien évidemment ne peuvent porter sur le programme, prescription institutionnelle, orientée par les objectifs du socle commun de compétences, mais plutôt sur **des modalités d'enseignement-apprentissage** destinées à rendre ce temps contraint de l'apprentissage le plus prolifique possible.

Le travail de l'enseignant est donc un travail **d'anticipation**, de **planification** et de **régulation**.

La récréation

De façon générale, une réflexion de l'équipe pédagogique sur la question des récréations est nécessaire pour tirer le meilleur parti de la nouvelle organisation hebdomadaire. Plusieurs points sont à prendre en compte : les récréations ne paraissent pas s'imposer pour des demi-journées allégées, pour jouer son rôle, le moment de la récréation ne saurait se situer en fin de demi-journée scolaire. On veillera enfin à ne pas prendre sur le temps scolaire le temps de transition entre la classe et les activités périscolaires.

Des pratiques repensées

La répartition des apprentissages sur neuf demi-journées nécessite en effet de reconsidérer leur place dans la journée et dans la semaine scolaire. Elle permet de placer les apprentissages fondamentaux aux moments où l'attention de l'élève est la plus importante. Les six recommandations ci-dessous relèvent exclusivement du bon usage du temps scolaire et concernent tous les modes d'organisation mis en œuvre à la rentrée 2014, y compris ceux qui relèveraient d'un cadre expérimental.

1 - Utiliser au mieux la nouvelle répartition du temps scolaire

Les multiples formes d'organisation du temps qui résultent de concertations avec les communes se traduisent par des emplois du temps qui font alterner des matinées souvent longues et des après-midis qui peuvent être très courts. Les changements, dans ce dernier cas en particulier, obligent à modifier les habitudes dans le découpage des séances.

De façon générale, une réflexion de l'équipe pédagogique sur la question des récréations paraît nécessaire pour tirer le meilleur parti de la nouvelle organisation. Plusieurs points sont à prendre en compte : les récréations ne paraissent pas s'imposer pour des demi-journées allégées (ne dépassant pas 1 heure trente de temps scolaire), qui seraient autrement interrompues inutilement. Pour jouer son rôle, le moment de la récréation ne saurait se situer en fin de demi-journée scolaire. On veillera enfin à ne pas prendre sur le temps scolaire le temps de transition entre la classe et les activités périscolaires.

2 - Organiser une alternance entre les types d'activités proposés

Tous les domaines d'enseignement nécessitent de la concentration et de l'investissement de la part des élèves ; la répartition des séances entre matinée et après-midi concerne ainsi tous les enseignements. Les matinées ne

sauraient être réservées au français et aux mathématiques même si ces périodes, pour la plus grande partie du temps, sont particulièrement favorables aux apprentissages exigeants. Ainsi la matinée supplémentaire qu'apporte la réorganisation de la semaine scolaire doit-elle être pleinement exploitée. Il convient également de trouver une bonne alternance entre des activités qui mobilisent de manière variée les élèves (sur le plan cognitif, en matière d'expression, dans les domaines moteurs, sur des supports traditionnels ou numériques, etc.) et qui les mettent dans des situations aux finalités différentes : recherche, structuration de connaissances, entraînement, mémorisation.

3 - Rythmer la journée en alternant des séances longues et des séances courtes

Certains travaux, notamment à l'école élémentaire, requièrent un temps long, alors que d'autres peuvent se dérouler sur des temps courts sans préjudice pour leur efficacité. Par exemple, des activités ritualisées indispensables pour vérifier, exercer, entretenir, étendre des automatismes, peuvent se dérouler sur une quinzaine de minutes, ce qui ne signifie pas que toutes les séances dans ces domaines soient du même format.

4 - Utiliser tout le temps scolaire pour organiser l'aide aux élèves en difficulté

L'aide s'inscrit naturellement dans l'ensemble du temps scolaire ; les activités pédagogiques complémentaires constituent, en supplément, des moments privilégiés puisque, alors, l'enseignant est totalement disponible pour un groupe à l'effectif réduit.

5 - Penser à fournir des repères temporels stables aux élèves

Un emploi du temps hebdomadaire régulier permet de donner plus facilement des points de repère aux enfants. Cette régularité est d'autant plus importante pour les plus jeunes : elle doit être de mise en école maternelle pour que les enfants puissent se représenter les journées en toute sérénité. De manière générale, l'emploi du temps devrait être accessible aux élèves, quelle que soit la classe, selon des formes de présentation compatibles avec leurs compétences de « lecture ». Il acquiert ainsi une valeur contractuelle. Des aménagements par périodes ou pour tenir compte de projets spécifiques sont souvent nécessaires ; ils sont bien sûr toujours possibles.

6 - Interroger le sens des apprentissages

Au final, la réflexion sur le temps scolaire doit être l'occasion d'une interrogation sur le sens des apprentissages, le sens de l'école : il ne s'agit pas de juxtaposer des temps, mais de définir des cohérences pour former des enfants, leur donner du goût pour les activités d'apprentissage, du plaisir, de l'équilibre, ce qui profitera alors à leur réussite des élèves.

Documents joints

<https://montivilliers.circonscription.ac-normandie.fr/sites/montivilliers.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Mémoire, attention et rythmes scolaires

Un article d'Hubert Montagner, Directeur de recherche à l'INSERM, paru des Les Cahiers Pédagogiques

<https://montivilliers.circonscription.ac-normandie.fr/sites/montivilliers.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Les temps scolaires

<https://montivilliers.circonscription.ac-normandie.fr/sites/montivilliers.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires à l'école maternelle

Un document proposé par la mission académique "école maternelle" de Paris

<https://montivilliers.circonscription.ac-normandie.fr/sites/montivilliers.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Nouveaux rythmes : les bonnes pratiques en maternelle